

École Dollard-des-Ormeaux

Conseil d'établissement

Procès verbal

de la 4^{ème} séance

Montréal, le 12 avril 2021 | 18 h 30

PRÉSENCES des MEMBRES :

Parents : personnel :

- Catherine Op de Beck (mandat 1 an) - Présente
- Sylvie Cloutier (mandat 1 an) - Présente
- Estelle Charette (mandat 1 an) - Présente
- Béatrice Combaz (mandat 2 ans) - Présente
- Nathalie Belley (mandat 2 ans) - Présente
- Sophie Traversy (substitut) - Présente
- Anne-Marie Thauvette (substitut) - Présente

Enseignants et autres membre du

- Pascale Flibotte (ENS) - Présente
- Virginie Gauthier (ENS) - Présente
- Diane Galarneau (SDG) - Présente

Représentants au comité de parents élu en assemblée:

Sylvie Cloutier (représente au comité de parent)

Catherine Op de Beck (substitut à la représentante)

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)
Le quorum est respecté, la séance peut commencer.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :
 - 5.5. Mise à jour du site Internet de l'école.
 - 5.6. LecturothonL'ordre du jour est adopté : proposé par P. Flibotte et secondé par S. Cloutier.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1er février 2021
Proposé par S. Cloutier et secondé par E. Charette.
4. Période réservée au public
Pas de public
5. Points du Conseil d'établissement
 - 5.1. Suivi des cours d'éducation à la sexualité
Les cours se déroulent bien, les enfants s'impliquent et semblent intéressés.
Présence de l'infirmière et la psychoéducatrice lorsque nécessaire.
Les professeurs voient un bénéfice à la préparation faite à l'avance avec les professionnels.
 - 5.2. Classes extérieures
Retour sur les classes extérieures en avant de l'école : N. Belley a posé des questions à une école qui pratique les classes extérieures (notamment sur les questions de vandalisme et de sécurité).
MC. Binet va sonder les enseignants sur leur intérêt à faire la classe à l'extérieur.
MC. Binet suggère de penser à un projet d'aménagement de la cour d'école pour faire la classe extérieure (installation d'une toile de protection au-dessus des tables ou d'une pergola) et de voir les coûts associés à une telle installation. Il serait intéressant de reprendre le plan qui avait été fait par les enfants (avec Fusion-Jeunesse) et de le bonifier.
Il est décidé de réfléchir à des plans et d'organiser cet aménagement pour l'année prochaine. MC. Binet va se renseigner sur la marche à suivre pour mettre en place le projet (ligne directrice) pour 2021-2022.
 - 5.3. Cours prêt à rester seul et gardien averti
Cours Gardien avertis : le cours prévu le 11 mai (livret au prix de 15\$)
Cours prêt à rester seul (à partir de 9 ans) : date à venir (C. Op de Beck doit contacter la Croix-Rouge pour convenir d'une date. Prix de 39\$ par élève).
 - 5.4. Inscription SDG 2021-2022
Doit-on inscrire les enfants au service de garde en ne sachant pas si la période de télétravail se poursuivra après la rentrée?
Il n'y a pas de marche à suivre et les situations sont traitées au cas par cas. D. Galarneau précise qu'il y a la possibilité d'avoir un poste prévisionnel au SDG qui pourrait être « relâché » en septembre s'il y a moins d'inscriptions à la rentrée de septembre.

La CSSDM se basera sur les chiffres et s'ajustera au besoin en septembre.

5.5. Mise à jour du site Internet de l'école

Plusieurs mises à jour ont été faites dernièrement sur le site par MC. Binet.

MC. Binet va contacter une personne pour de l'aider par la suite pour l'entretien du site et pour le dépôt de documents.

Les PV du CÉ ont été ajoutés au site.

5.6. Lecturothon

Malheureusement, le Lecturothon ne pourra pas avoir lieu à cause de la COVID (difficile de faire du porte à porte pour collecter des dons, bibliothèque de l'école fermée, impossibilité de se regrouper inter-classes). Le lecturothon sera relancé pour 2021-2022.

6. Service de garde

6.1 Info diverses

Une journée complètement BD sera organisée lors d'une journée pédagogique : animation virtuelle sur la BD selon les groupes d'âge.

Point sur l'application HopHop : l'application est toujours utilisée et fonctionne très bien. Les parents en semblent contents. Environ 30 familles sont inscrites. Par contre, l'utilisation de HopHop demande une gestion supplémentaire de la part du service de garde pour l'accueil et la réception des parents (une personne dédiée chaque soir à la réception des messages et l'accueil des parents).

7. Consultation/Approbaton/adoption

7.1. Grille-matières

Présentation de la grille- matières pour 2021-2022 : la grille-matière ne change pas par rapport à l'année dernière.

Il reste des détails à vérifier (validation du temps Musique et Anglais pour les élèves athlètes). La grille-matières sera représentée au CE suite à ces vérifications.

7.2. Code de vie (reconduit tel quel)

Le code de vie est publié dans l'agenda des élèves chaque année.

- Il est demandé d'ajouter une mention dans le point 6 du code de vie pour une mention sur le lavage des mains (qui va devenir une habitude).
- Faire une seule phrase pour les points 6.3 et 6.4 (concernant le code vestimentaire).

Le code de vie sera approuvé après modifications.

8. Information

8.1. Règles de classement et de passage d'un niveau à l'autre

Les règles de classement et de passage de niveau ont été présentées aux enseignants (meilleure répartition des élèves dans les classes selon les difficultés).

8.2. Organisation des services aux élèves pour 2021-2022

Toutes les demandes faites pour les services aux élèves ont été honorées :

- Niveau régulier : (2 jours de soutien linguistique / 2 postes d'orthopédagogues tps plein / 1 temps plein psychoéducation / 2 jours de + de TES par semaine / 2 jours d'orthophoniste)
- Pour point de service : 1 jour ergothérapie et 3 jours orthophoniste

8.3. Calendrier 2021-2022

Le calendrier 2021-2022 est présenté aux membres du CÉ.

8.4. Horaire préscolaire 2021-2022

Les horaires pour le préscolaire TSA vont changer pour tenir compte de l'arrivée des élèves en transport organisé (arrivée à 8h30)

L'horaire du préscolaire régulier et du primaire reste le même.

8.5. Projet éducatif

Rien de nouveau.

La prochaine rencontre avec les enseignants aura lieu le 11 mai (travail sur l'élaboration de nos moyens).

8.6. Travaux

Chantiers à venir :

- Rénovation de la chaufferie et du local de concierge (travaux durant l'été).
- Nouvelle salle du personnel (chantier qui sera mis en place plus tard).
- Cages d'escaliers seront repeintes prochainement (sûrement à la rentrée prochaine).

9. Délégué au comité de parents (compte-rendu de la rencontre du 23 février 2021)

- Postes d'orthopédagogues : une lettre a été envoyée au ministère de l'Éducation par rapport au retour des orthopédagogues dans leur fonction et des postes à combler,
- Conseil d'administration (plusieurs démissions) : pas d'information pour les raisons de la démission d'une partie du Conseil d'administration en bloc des derniers jours,
- COVID-19 : les résultats des tests de qualités de l'air sont disponibles sur le site de la CSSDM,
- Santé mentale des jeunes : des capsules vidéo sont disponibles sur le site de la CSSDM,
- Processus de désignation du nouveau DG de la CSSDM : le processus de recrutement a été lancé (suite à départ à la retraite),
- Applications payantes dans les écoles et SDG : il a été noté un problème d'inégalité entre les différentes familles (certaines écoles paient pour l'accès à HopHop : 400\$ pour l'année pour un forfait)
- Budget 2021-2022 : le budget 2021-2022 a été revu et approuvé,
- Personnel enseignant : appui général au personnel enseignant, mais pas de prise de position par le comité de parents.

Il y a eu une rencontre le 30 mars (nous n'avons pas de compte-rendu)

S. Cloutier a partagé avec les membres du CÉ un mémoire publié par le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) intitulé *Mobiliser pour l'équité, et avec audace*.

10. Comités de travail

N/A

11. Varia

Précision sur les journées pédagogiques : P. Flibotte rappelle que les journées pédagogiques sont des journées travaillées pour les enseignants et ne sont pas des journées de congé.

12. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h40 proposée par P. Flibotte secondée par S. Cloutier.